



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-3005

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Grigny

objet : Reconstruction du poste de relèvement du Sablon - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havad, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 17 septembre 2018**Délibération n° 2018-3005**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Grigny

objet : **Reconstruction du poste de relèvement du Sablon - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Rappel du contexte

La station des eaux usées dite du "Sablon" à Grigny assure le relèvement des eaux usées de 2 300 équivalents-habitants et contribue à leur transfert jusqu'à la station d'épuration de Givors.

Cet ouvrage, ainsi que les réseaux de collecte situés en amont, présentent de nombreuses problématiques :

- ces infrastructures ont été construites dans les années 1960, et sont aujourd'hui vétustes, notamment, l'état de certains tronçons de réseaux en partie situés sous des voies ferrées, est jugé particulièrement préoccupant,
- le réseau de collecte étant essentiellement unitaire, ces infrastructures sont dépassées en temps de pluie et de nombreux déversements d'eaux usées dans le Rhône se produisent. Ces événements ont un impact sur le milieu naturel et induisent une situation de non-conformité réglementaire,
- la configuration de ces infrastructures est telle que leur exploitation par les services de la Métropole de Lyon ne peut pas être assurée dans des conditions de sécurité satisfaisante, malgré les améliorations qui ont pu être apportées ces dernières années.

II - Description du projet

Le projet est particulièrement complexe car il consiste à créer des ouvrages profonds sur le domaine ferroviaire, au voisinage immédiat de lignes très empruntées. Dans ce contexte, la Métropole collabore étroitement avec la SNCF, ainsi qu'avec la Commune de Grigny qui est propriétaire du parking de la gare sur lequel une partie des travaux sera réalisée.

Les travaux consisteront :

- à reconstruire le poste de refoulement sur une parcelle autre que celle occupée par la station de pompage actuelle. Cette parcelle, située en bord de voies ferrées, appartient à la SNCF. L'ouvrage de refoulement comprendra, notamment, un dessableur en plus du dispositif de pompage des eaux usées,
- à reconstruire sur plus de 200 m linéaires le collecteur situé en amont du poste de relèvement en prévoyant qu'il puisse servir au stockage des eaux usées par temps de pluie. Cette disposition permet de limiter l'envergure du poste de relèvement à construire à son aval et de garder ainsi une distance de sécurité avec les voies ferrées existant à proximité en plus de limiter le coût de construction.

III - Coût et planning du projet

Le projet est estimé à 5 000 000 € HT.

études techniques et autres prestations intellectuelles (diagnostics amiante, plomb, déchets, génie civil, topographie, pollution des sols, géotechnique, contrôle technique, coordonnateur SPS, essais de garantie)	200 000 €
contrôles et sujétions SNCF (contrôles techniques, frais de convention, etc.)	93 000 €
foncier	55 000 €
études de maîtrise d'œuvre en conception et en réalisation	maîtrise d'œuvre interne
travaux de reconstruction des ouvrages	4 652 000 €
Total	5 000 000 €

Les frais de fonctionnement de l'ouvrage seront à la charge du service exploitation de la direction adjointe de l'eau.

La consultation pour le marché de travaux sera lancée fin 2018 et le démarrage des travaux mi 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux relatifs à la reconstruction du poste de relèvement du Sablon à Grigny.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P19 assainissement pour un montant de 4 872 500 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement sur l'opération n° 2P19O5494, répartis selon l'échéancier suivant :

- 31 454 € HT en 2018,
- 1 851 083 € HT en 2019,
- 2 718 757 € HT en 2020,
- 271 206 € HT en 2021.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 5 000 000 € HT en raison de l'individualisation partielle de 127 500 € HT à partir de l'autorisation de programme études.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.